

DEPARTEMENT
<b>GARD</b>
CANTON
<b>MARGUERITES</b>
COMMUNE
<b>POULX</b>

RÉPUBLIQUE FRANCAISE  
Liberté - Egalité - Fraternité

## ARRÊTÉ N°2024/053/DIV

Objet : Portant date du tirage au sort de 9 personnes inscrites sur les listes électorales en vue de l'établissement de la liste annuelle du jury criminel.

Le Maire de POULX,  
Vu le code général des collectivités territoriales,  
Vu les dispositions de l'article 261 du code de procédure pénale,  
Vu l'arrêté préfectoral N° 30-2024-04-16-0002 du 16 avril 2024, fixant le nombre de jurés,  
Vu le courrier de la cour d'assises du Gard en date du 23 avril 2024,  
Considérant qu'il convient de tirer au sort publiquement 9 personnes issues de la liste électorale,

### ARRÊTE :

**Article 1 :** Le tirage au sort sera effectué publiquement, à partir de la liste électorale, le lundi 27 mai 2024 à 15h00 à l'accueil de la mairie.

**Article 2 :** Les services municipaux sont chargés de l'exécution du présent arrêté.

Notifié ou publié le ...21 MAI 2024

Fait à POULX, le 17 mai 2024

Le Maire,  
Patrice QUITTARD

Pour le Maire, par délégation  
Sylvie COMBERON,  
1ère Adjointe

